



# BONNE RENTREE A TOUS



Toute l'équipe éducative est heureuse de vous retrouver, vous remercie pour votre confiance renouvelée et vous souhaite une belle année scolaire 2018-2019. Bienvenue aux nouveaux élèves et à leur famille, que chacun trouve à l'école Ste Marie Pie X un accueil, une écoute et un travail à la hauteur de ses attentes...

N'hésitez pas à visiter régulièrement notre site, encore plus de lisibilité et d'attractivité au service des familles...

## REUNIONS DES CLASSES

### ACCUEIL DE TOUS DANS LA CANTINE

Pour chacun de ces soirs, il n'y aura pas d'étude, merci de votre compréhension...

TPS/PS : ➔ jeudi 27 septembre à 17h  
 MS : ➔ lundi 24 septembre à 17h  
 MS/GS : ➔ lundi 24 septembre à 17h  
 GS : ➔ lundi 24 septembre à 17h  
 CP : ➔ jeudi 20 septembre à 17h  
 CP/CE1 : ➔ jeudi 20 septembre à 17h  
 CE1 : ➔ jeudi 20 septembre à 17h  
 CE2 : ➔ mardi 18 septembre à 17h  
 CE2/CM1 : ➔ mardi 18 septembre à 17h  
 CM1 : ➔ mardi 18 septembre à 17h  
 CM2 : ➔ mardi 18 septembre à 17h

### Début de l'étude

#### Lundi 3 septembre

ATTENTION : pas d'étude les 18, 20, 24 et 27 septembre

**RAPPEL :** Nous sommes toujours en plan Vigipirate renforcé, donc soumis à des règles strictes de sécurité : circulation dans l'école, fermeture des portes, vigilance sur les entrées etc....

Merci d'être compréhensif et respectueux de toutes ces mesures auxquelles vos enfants seront de nouveau sensibilisés très prochainement.

## PASTORALE

Inscriptions à l'école à partir du CE1 :

**Pour la préparation à la 1<sup>ère</sup> communion et à la confirmation :**

**MARDI 18 : dès 8h et 16h30**

**MESSE D'AU REVOIR POUR PERE MAUREY :**

**DIMANCHE 9 à 11H**

Eglise Notre Dame des Victoires (St Louis)

**MESSE DE RENTREE POUR TOUS :**

**SAMEDI 15 à 18H30**

Eglise Notre Dame des Victoires (St Louis)

## ACTIVITES

### PISCINE :

➔ CE2 et CE2/CM1

(Mmes MOREAU et Mme RYO)

Tous les jeudis 13, 20, 27

(et jusqu'au 15/11 inclus) le matin



Piscine du Bois du Château

Afin de nous faciliter le tri de tous les documents, merci de rapporter à l'enseignante de votre enfant pour lundi 10 septembre :

- La fiche de renseignements/Autorisations diverses
  - L'autorisation de prélèvement + RIB (**nous vous incitons à ce mode de règlement qui nous permet de faciliter considérablement notre travail...)** MERCI
  - Le coupon réponse pour la communication des informations (adresse mail)
  - L'assurance scolaire  
⇒ Attestation de responsabilité civile **obligatoire** si vous ne souscrivez pas à la Mutuelle St Christophe.
  - **Le contrat de scolarisation signé pour les nouvelles familles**
  - Les 18€ pour les fournitures des primaires seront prélevés directement sur la facture de septembre, 7€ pour les maternelles
- Merci de prendre le temps de lire les diverses informations et de couvrir livres et fichiers